**Quoi de neuf à Villeneuve ?**

**Un double sens dans le vieil Ascq, une mesure de bon sens.**

La rue Jean Delattre dans le vieil Ascq dessert essentiellement des établissements publics : 3 écoles, un stade et une salle municipale. Son tracé en demi-boucle lui confère un rôle de dépose-minute. En mettant en place un double sens cyclable, les enfants des collèges peuvent désormais légalement repartir chez eux sans faire un grand détour dans une rue encombrée d’automobiles. De plus le trottoir contigu à la bande cyclable ne peut plus être squatté par des voitures en stationnement et est rendu aux piétons. C’est une avancée majeure pour l’éducation des enfants : les enfants en vélo respectent la loi et les parents automobilistes aussi.

**Des pince-roues toujours de pinces-roues !**

Autant la municipalité déploie des arceaux là où c’est nécessaire autant les grandes surfaces commerciales (à part Décathlon), les écoles, les cinémas, les entreprises continuent d’installer des pinces-roues parfois déco mais inutiles et donc couteux. Que faut-il faire pour passer le message ? Rappeler cet adage des adhérents ADAV *« Prévenir le vol de vélo, c’est toujours attacher son cadre à un point fixe avec un antivol en U*». A la charge des clients cyclistes d’expliquer cette réalité à leurs commerçants.

Frédéric DEVRED